



Dakar, le... 14 JAN. 2008

AVIS DE RECRUTEMENT

Objet : Recrutement d'agents enquêteurs et contrôleurs

A l'instar des autres pays membres de l'UEMOA, le Sénégal doit procéder à la rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). A cet effet, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie envisage de mener une Enquête sur les Dépenses des Ménages de la région de Dakar (EDMC) au courant de l'année 2008. Dans le cadre de la mise à jour de la base de sondage de cette enquête, il sera procédé au recrutement de 35 agents enquêteurs pendant une durée de trois (03) mois avec possibilité de renouvellement.

CRITERES DEMANDES

Ils doivent répondre aux critères suivants :

- être titulaire au moins du BFEM ;
- avoir une expérience sur la collecte des données d'enquêtes auprès des ménages (une expérience confirmée dans le domaine des enquêtes sur les dépenses des ménages sera un atout).

PROCEDURES DE RECRUTEMENT

Le recrutement va s'effectuer en classant par ordre de mérite les candidats à la suite d'une formation sur les outils de l'enquête. Il sera procédé ainsi à :

- une présélection sur dossier de 38 candidats ;
- une sélection des sept (07) premiers candidats en qualité de contrôleurs ;
- une sélection des 28 candidats suivants en qualité d'enquêteurs ;
- une liste d'attente de trois (03) candidats.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- 2- Un curriculum Vitae détaillé ;
- 3- Une photocopie légalisée des diplômes ;
- 4- Une attestation sur les expériences éventuelles en matière d'enquêtes auprès des ménages.

Les personnes intéressées par ces postes sont priées de déposer leurs dossiers au bureau du courrier de l'ANSD, avec les mentions de « **Agent enquêteur-Rénovation IHPC** » et « **N'ouvrir qu'en commission de recrutement** ».

La date limite des dépôts est fixée au **vendredi 18 janvier 2008 à 16 heures**, et passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

Le Directeur Général de l'ANSD

Bahakar FALLE

